CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E14586** **VALABLE JUSQU'AU** **13/01/2028**

ÉDITÉ LE 16/11/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 09/06/1998

Raison sociale : SAGIR

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 06/11/2024

Sigle : SAGIR

Capital : 100 000

ZAC DE LA PRAIRIE
B.P. 26
72610 SAINT-PATERNE - LE CHEVAIN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LE MANS 419 237 227

Siret : 419 237 227 00030

Téléphone : 02 33 29 71 20 **Fax :**

Portable : 0607014477

Code NACE : 4399C

Responsabilité légale :
HOLDING SAGIR (834 005 076) / CALAIS HUGO DIRECTEUR

Numéro caisse de congés payés : 3144610

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1254000 /002 162741/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1254000 /002 162741/0

Site Internet : http://sagir-batiment.fr

Situation fiscale et sociale : A jour au 11/09/2026

E-mail : f.pescheux@sagir.fr

Effectif moyen : 88 **Tranche de classification :** EFF4 **Chiffre d'affaires H.T. :** 16 314 077 **Tranche de classification :** CA8

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2113	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité supérieure)	88	10/09/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

16/11/2026 11:33

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.